

Une réouverture en 4 étapes

ÉTAPE 1 **3 mai**

- Couver-feu maintenu
- Réouverture des collèges (demi-jauge pour les 4^{ème} et 3^{ème})
- Levée des restrictions pour les déplacements Inter-régionaux
- Statu quo pour les commerces
- Télétravail maintenu
- Réouverture des lycées (en demi jauge)
- Fin de l'attestation de déplacement en journée

ÉTAPE 2 **19 mai**

- Couver-feu décalé à 21 heures
- Réouverture* des commerces
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles avec public assis**
- Réouverture des activités sportives de plein air et dans les lieux couverts (avec protocole)
- Télétravail maintenu
- Réouverture des terrasses (Tables de 6 personnes maxi)
Rassemblements de plus de 10 personnes interdits
- Réouverture* des étab. sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs**

ÉTAPE 3 **9 juin**

- Couver-feu décalé à 23 heures
- Réouverture* des calés et restos (Tables de 6 personnes maxi)
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établis. sportif***
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des salons et foires (jusqu'à 5000 personnes)***
- Réouverture* des salles de sport, élargissement aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur

ÉTAPE 4 **30 juin**

- Fin du couver-feu
- Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité de participer aux événements de plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur***
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public.s
- Limite maxi de public selon l'événement et la situation sanitaire locale

* Réouvertures conditionnées au respect des jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité

** 800 en intérieur, 1000 en extérieur

*** avec pass sanitaire